



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

architectes

Question écrite n° 1134

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avant-projet de réforme de la loi de 1977 sur l'architecture présenté par l'ancien Gouvernement de la Gauche Plurielle. Celui-ci avait suscité parmi les professionnels du bâtiment de très vives réactions et l'avait contraint à organiser une nouvelle concertation. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication entend poursuivre les travaux engagés en vue d'une réforme de la loi de 1977 sur l'architecture, tant pour assurer une meilleure prise en compte de la qualité architecturale dans les constructions que pour garantir la qualité du service et la protection des consommateurs. La concertation précédemment menée par les services du ministère (direction de l'architecture et du patrimoine) va permettre au ministère de la culture et de la communication de faire évoluer son projet sans toutefois renoncer à son objectif d'amélioration de la qualité architecturale de nos constructions et de nos espaces aménagés. Dans ce cadre, toutes les mesures utiles seront prises pour ne pas compromettre l'activité du secteur dont l'honorable parlementaire relève les inquiétudes. Le projet ainsi amendé sera soumis à une nouvelle concertation avec l'ensemble des professionnels de la construction et de l'aménagement intéressés, avec les autres ministères concernés et les représentants des collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1134

Rubrique : Architecture

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 2002, page 2725

Réponse publiée le : 16 septembre 2002, page 3154